

Robert GIFFARD sieur de Moncel et de Beauport

Les années d'apprentissage et de découverte (1587-1633)

Selon ses propres déclarations, à l'occasion des recensements de 1666 et 1667 en Nouvelle-France, Robert Giffard serait né vers l'an 1587. Son acte de baptême a disparu mais son père, Guillaume, habite au lieu-dit « Moncel », à moins d'un kilomètre de la paroisse d'Autheuil dans le Perche, où il fait probablement baptiser son fils.



Robert Giffard a deux sœurs et deux frères aînés, issus du premier mariage de sa mère, Louise Viron, avec le marchand Jean Pinguet. Les parents de Giffard décédés, c'est auprès de son demi-frère, Noël Pinguet, qu'il se réfugie en 1608. Noël Pinguet est prêtre et sous-diacre de Tourouvre depuis 1606 et son savoir fera de lui le principal du collège de Mortagne. Giffard étudie jusqu'à sa majorité pour ouvrir en 1615 une boutique d'apothicaire à Tourouvre. Il poursuit cette activité à Mortagne dès 1619.

Deux ou trois ans plus tard, Giffard embarque sur un navire de la Compagnie de Guillaume de Caen en qualité de chirurgien. C'est l'occasion pour lui de découvrir la Nouvelle-France où il se construit une cabane, au lieu de la Canardière, sur la côte de Beauport. Il revient dans le Perche en 1626 et dès le 24 mars 1627, se porte volontaire pour repartir en tant que chirurgien de la marine, dans la Compagnie de Montmorency. L'expédition tourne mal : au large de Tadoussac la flotte est attaquée par les Anglais et le navire sur lequel voyage Giffard est capturé. Lauson rapportera en 1652 que les pertes de Giffard en cette occasion étaient grandes et qu'elles comprenaient tant du bétail que des serviteurs. Ainsi s'agissait-il là pour Giffard d'une première tentative, avortée, de s'installer en Nouvelle-France.

Enfermé temporairement et privé de ses biens, Giffard parvient néanmoins à rejoindre Mortagne où il passe un contrat de mariage, le 12 février 1628, avec Marie Regnouard qu'il épouse certainement peu de temps après.

Robert Giffard et Marie Regnouard donnent vie à six enfants :

- . Marie, baptisée le 4 décembre 1628 à Mortagne. Elle épouse Jean Juchereau le 21 novembre 1645.
- . Charles, baptisé le 30 décembre 1631 à Mortagne.
- . Françoise, baptisée le 12 juin 1634 à Québec.
- . Marie, baptisée le 11 novembre 1636 à Québec. Elle épouse Nicolas Juchereau le 22 septembre 1649.
- . Louise, baptisée le 30 mars 1639 à Québec. Elle épouse Charles de Lauzon le 12 août 1652.
- . Joseph, baptisé le 28 août 1645 à Québec. Il épouse Michelle-Thérèse Nau le 22 octobre 1663.

Le temps de la colonisation (1634-1647)

En 1632, par le traité de Saint-Germain-en-Laye, l'Angleterre rend le Canada à la France et, dès l'année suivante, la Compagnie des Cent-Associés considère à nouveau les possibilités de colonisation. Champlain et ses acolytes cherchent des hommes aptes à faire prospérer les terres qui leur seront dévolues.

L'homme mûr qu'est désormais Robert Giffard jouit de la confiance de certains membres de la Compagnie. Le 24 mars 1628, il affirmait déjà devant l'Amirauté de France, bien connaître la Nouvelle-France « *pour y estre allé, y avoir séjourné sans intemission cinq ou six ans, et scavoit que ledit pays, en le seul fleuve de Saint-Laurent peult rendre et rapporter quinze mille castors, estant bien mesnagé et entretenu en l'estat qu'il l'a veu par l'abord des sauvaiges qui y viennent et que l'on y peult faire venir en les entretenant en bonne intelligence et concorde [...]* ». Aussi, le 15 janvier 1634 obtient-il par acte passé à Paris, dans l'hôtel particulier du président de Lauzon, « *une lieue de terre à prendre le long de la coste du fleuve St-Laurent sur une lieue et demye de profondeur dans les terres, à l'endroit où la rivière, appelée Notre Dame de Beauport, entre dans le dit fleuve, icelle rivière comprise.* »

Le 3 mars 1634, Giffard signe un contrat de société avec Jean Rosée, Jacques Duhamel, François Vallée et Pierre Le Bouyer de Saint-Gervais afin de réunir les fonds nécessaires à l'exploitation de sa terre. Il s'entend en outre pour revendre l'une de ses parts de la Compagnie audit Le Bouyer, dont il reçoit 1 800 livres, le 12 mars 1634, et quitte sa terre natale avec son épouse et leurs deux enfants en compagnie de Jean Guyon et Zacharie Cloutier qu'il engage à Mortagne (voir l'acte numérisé dans la notice consacrée à Jean Guyon). Contre la promesse de s'installer en Nouvelle-France et de mettre la terre en valeur trois ans durant, Giffard leur offre « *mille arpents de terre plantés de bois et prairies* » où, à ses frais, il fera construire une maison pour chacun. Il assure qu'il les entretiendra et amènera les femmes et enfants des deux hommes en 1636.

Ils embarquent à Dieppe en compagnie d'autres engagés, dans une flotte de quatre navires au commandement de Du Plessis-Bochart et accostent à Québec le 4 juin 1634. Ils sont 43 à suivre Robert Giffard sur le nouveau continent. Noël Juchereau est du voyage, ainsi qu'Henri Pinguet avec son épouse, la famille Boucher et bien d'autres.



Le manoir de Beauport,
détruit dans un incendie en 1879.
On y célébrait la messe dans une
chapelle intérieure les dimanches et
jours de fête dès 1645.

La seigneurie de Beauport, rapidement autonome, s'organise progressivement autour du manoir construit en 1634 et Giffard veille à faire respecter les engagements pris. La vie n'est pas encore prospère et la menace iroquoise va grandissante. Giffard est amené à participer à des combats près de Trois-Rivières en 1637. Il s'implique dans la vie de la colonie, développant une société d'abattage et de transformation des arbres pour commercer avec la France, exerçant ses talents de chirurgien, assurant la charge de marguillier en 1645 et s'intégrant à la Communauté des Habitants qui va s'arroger le monopole de la traite avec les Indiens par ratification royale du 6 mars 1645.

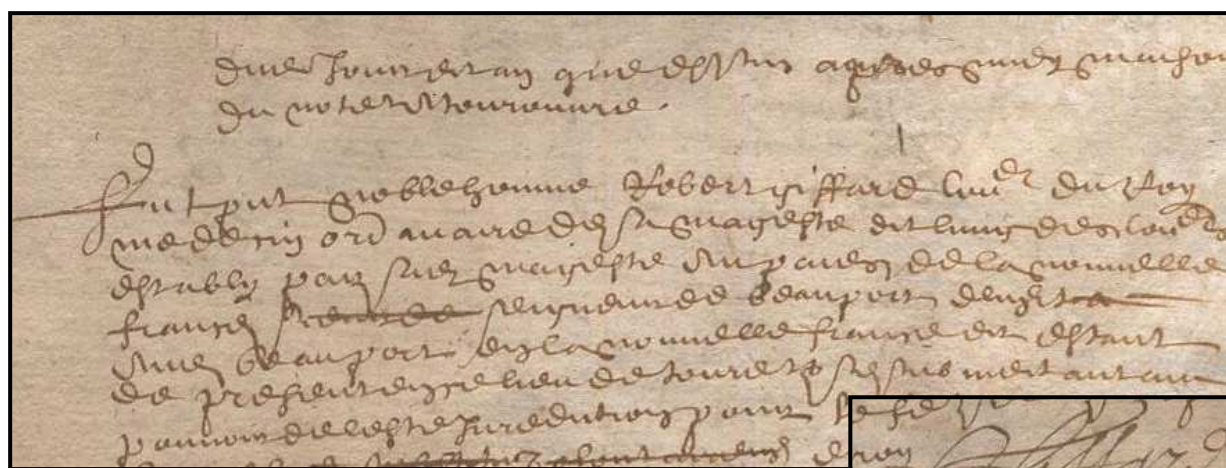
Rapidement, les habitants de Québec protestent contre cette Communauté dont tous les directeurs sont parents et dont certaines pratiques semblent abusives. Selon Jean Hamelin, Chomedey de Maisonneuve et Robert Giffard passent en France en 1646 afin de soumettre leur différend auprès du pouvoir royal qui donne raison aux « petits habitants » et dicte le 27 mars 1647 un « règlement pour établir un ordre et police en Canada ». Ce règlement, qui sera perfectionné dès l'année suivante, refond l'administration de la colonie ; il crée un Conseil composé du gouverneur de Québec, de celui de Montréal et du Supérieur des Jésuites auxquels s'adjoignent à l'occasion le général de la flotte et les syndics élus à Québec, Trois-Rivières et Montréal.

La reconnaissance (1647-1668)

L'activité incessante de Robert Giffard se voit récompensée : le 11 avril 1647 on lui octroie une nouvelle seigneurie, celle de Saint-Gabriel, au nord-ouest de Québec, dont il donne les trois quarts aux Jésuites et le reste aux Hospitalières à l'occasion de l'entrée en religion de sa fille Françoise.

En 1648, il est admis au Conseil de Québec.

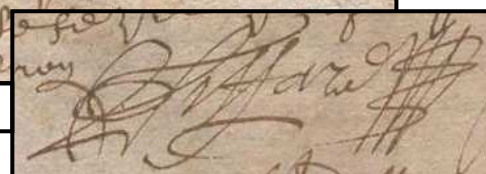
En 1649, il ceint de fortifications son village de Fargy et se rend une dernière fois sur les terres de son enfance où il passe une procuration le 16 mars 1650 à Tourouvre :



Archives départementales de l'Orne 4E 231/53

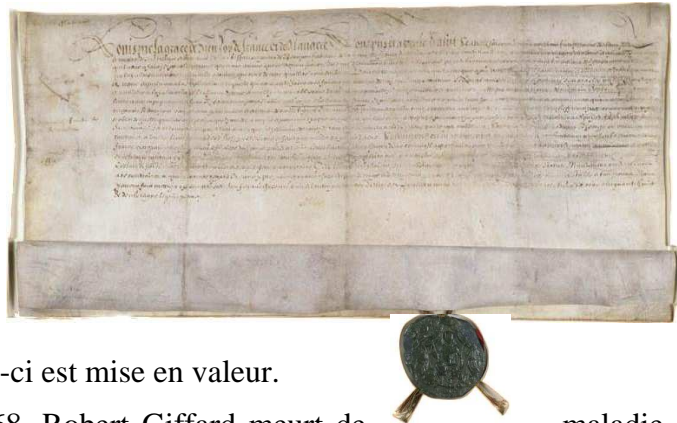
« dud(it) jour et an que dessus apres midy maison du notaire a tourouvre

Fut p(re)nt noble homme Robert Giffard con(seill)er du roy medecin ordinaire de sa mageste et lung des con(seill)ers estably par sadite mageste au pais de la nouvelle france seigneur de beauport dem(euran)t aud(it) beauport en la nouvelle france et estant de present en ce lieu de tour(ouvre) [...] »



La signature de Robert Giffard en bas de l'acte.

L'influence de Giffard gagne sans cesse en importance : le 4 mars 1652, le gouverneur Lauson consent à réduire de plus de moitié la dette de 1 645 livres que le seigneur de Beauport doit aux Cent-Associés (le 12 août suivant, sa fille Louise épouse Charles de Lauson). Le 15 novembre 1653, la vaste seigneurie de Mille-Vaches, au sud de Tadoussac, lui est offerte et enfin, ultime distinction, le 1^{er} septembre 1658, Louis XIV accorde à Robert Giffard ses Lettres de Noblesse, pour ses « *bons et agréables services* » (ci-contre.)



En 1663, on estime que la famille Giffard détient la septième plus grande étendue de terres de la colonie mais d'un autre côté, seule une maigre partie de celle-ci est mise en valeur.

Cinq ans plus tard, le 14 juin 1668, Robert Giffard meurt de maladie dans son manoir de Beauport à l'âge présumé de 81 ans. On l'inhume à Québec deux jours plus tard. Le nom de Giffard ne perdurera pas en Nouvelle-France : ses filles seules transmettront son sang aux générations suivantes.



Plaques commémoratives apposées dans l'église d'Authueil



Thomas LACROIX
mise à jour : 20/05/05